

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ du 14 AVR. 2016

modifiant l'arrêté du 8 avril 2015 portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment ses articles 24, 39 et 41 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2012 relatif à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs, et notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2015 portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la première classe du corps des professeurs

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le dernier alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté du 8 avril 2015 susvisé est modifié comme suit :

M. Marc GOGNY, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le **14 AVR. 2016**

Pour le ministre et par délégation,
Par empêchement de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
La cheffe de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Valérie BADUEL

